



INAUGURATION DES PISTES CYCLABLES RUE DE LA LOI

Inauguration le mardi 19 octobre à 9h, Rue de la Loi, à hauteur du carrefour Arts-Loi.

Promenade à vélo de 2 kilomètres sur les nouvelles pistes cyclables à 9h30, arrivée prévue sur la Grand Place vers 10h.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles convie la presse à l'inauguration des nouvelles pistes cyclables ocre situées Rue de la Loi.

La Rue de la Loi est un des axes cyclistes les plus denses de la Ville de Bruxelles : quotidiennement, plus de 1000 cyclistes l'empruntent. C'est pourquoi la Ville de Bruxelles a désiré renforcer le confort et la sécurité des cyclistes, grâce à la création de deux pistes cyclables et la suppression d'une voie de circulation en direction du Pentagone.

L'inauguration aura lieu en présence de :

*Annelies Verlinden, Ministre de l'Intérieur
George Gilkinet, Vice-Premier ministre et Ministre de la Mobilité
Philippe Close, Bourgmestre de la Ville Bruxelles
Bart Dhondt, Echevin de la Mobilité de la Ville de Bruxelles
Les associations cyclistes bruxelloises*

Chaque Bruxellois.e qui choisit aussi le vélo pour se déplacer, rend Bruxelles plus accessible, rend l'air plus pur et les rues plus sûres.

Afin d'organiser au mieux cette inauguration, merci de confirmer votre présence en répondant à cet email.

Contact :

*Els Wauters, porte-parole de l'Echevin de la Mobilité Bart Dhondt
els.wauters@brucity.be, 0490 52 45 21*

*Wafaa Hammich, porte-parole de Philippe Close
wafaa.hammich@brucity.be, 0484 87 06 61*

*Litte Frooninckx, porte-parole de Georges Gilkinet
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be, 0499 59 17 74*

*Marie Verbeke, porte-parole d'Annelies Verlinden
marie.verbeke@verlinden.belgium.be, 0473 85 16 68*